

MISSION DE SERVICE CIVIQUE À LA CCPC

SENSIBILISER À L'ALIMENTATION DURABLE ET CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

MODALITÉS :

Lieu de mission : CCPC, Communauté de Communes Pévèle Carembault 47 avenue du Général de Gaulle à Pont-à-Marcq 59710

Durée : 8 mois (du 3 novembre 2025 au 2 juillet 2026)

Indemnité : 620 euros / mois de missions

Pour : les jeunes de 18 à 25 ans



LA MISSION :

La mission en binôme vient en appui des équipes de la collectivité :

- Réaliser des animations régulières de sensibilisation dans les écoles et centres de loisirs à travers des animations ludiques (quizz, jeux, trucs et astuces, ateliers...) sur l'alimentation locale, saine, durable, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Mettre en place des actions concrètes pour aider les équipes de l'école à réduire le gaspillage alimentaire ;
- Contribuer, avec le personnel de cantine, à la pesée du gaspillage alimentaire et informer sur les grandes catégories d'aliments gaspillés;
- Contribuer à l'identification des bonnes pratiques locales (ex : mise en valeur de cantines exemplaires, d'actions en lien avec l'éducation alimentaire) et participer à les valoriser (production de vidéos, interviews de chefs de cantine...)
- Participer à des événements grand public en sensibilisant autour des enjeux de l'alimentation locale
- Faire la promotion de la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le dispositif "gourmet bag" auprès des restaurateurs du territoire



Les volontaires bénéficieront, en plus des formations obligatoires (PSC1 et FCC) de 4 jours de formation sur l'alimentation durable.

LA COLLECTIVITÉ QUI T'ACCUEILLERA :



La communauté de communes Pévèle Carembault porte un Projet Alimentaire Territorial. L'objectif est d'assurer à l'ensemble des habitants du territoire un accès à une alimentation durable, saine et de qualité.



Les volontaires viendront en appui des animateur de lutte contre le gaspillage alimentaire, chargée de mission PAT, animateurs services jeunesse, pour plus d'actions de terrain, au plus près des publics (élèves d'écoles, agents de cantine, encadrants du périscolaire, animateurs des centres de loisirs).

POUR CANDIDATEZ :

